



DESCRIPTION DE CONCOURS

Conception et création de sites web

NIVEAU SECONDAIRE

Table des matières

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES.....	3
2. INTRODUCTION.....	3
3. DESCRIPTION DU CONCOURS	4
4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	5
5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	5
6. ÉVALUATION.....	6
7. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	6
8. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL.....	7

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. Très importante, la prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles doivent être améliorées. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication orale, ³Travail d'équipe, ⁴Formation continue, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Capacité de raisonnement, ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

Ces compétences essentielles sont indiquées dans les sections 2.4 et 3.2 de la Description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et dans tous les documents liés au projet.

2. INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

<http://skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/technologie-de-information/conception-sites-web/>

2.2 But de l'épreuve

Permettre aux concurrents et aux concurrentes de montrer leurs compétences pratiques en conception et création de sites Web côté client et côté serveur.

2.3 Durée du concours

12 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Ce concours modulaire permettra d'évaluer les connaissances et les compétences suivantes :
 - Éléments graphiques pour le Web ⁹
 - Principes de conception de pages Web ⁹
 - HTML 5 ⁹
 - CSS ⁹
 - JavaScript ⁹
 - jQuery ⁷
 - XAMPP ⁷ (serveur HTTP Apache, MariaDB, PHP, phpMyAdmin) ⁹

Compétences essentielles – ⁷Capacité de raisonnement, ⁹Compétences numériques

3. DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D’AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Projet d'épreuve	Novembre 2020

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve :

- Concevoir des pages Web accessibles et utilisables au moyen du langage (X)HTML et de CSS ⁹
- Faire la conception de pages Web réactives qui sont visualisables dans des navigateurs modernes (Mozilla Firefox, Google Chrome, Microsoft Edge, Apple Safari) et sur divers appareils (ordinateur de bureau, tablette électronique, téléphone intelligent) ⁹
- Créer, manipuler et optimiser des graphiques vectoriels et à trames ⁹
- Écrire le code JavaScript et utiliser des bibliothèques pour améliorer l'interactivité des solutions Web ^{7,9}
- Rédiger le code côté serveur en utilisant PHP selon un ensemble d'exigences fonctionnelles dans un ensemble XAMPP ^{5,7}
- Utiliser MariaDB (bases de données relationnelles) pour rédiger des programmes qui fonctionnent avec des données rémanentes ^{7,9}
- Refactoriser et mettre au point le code côté client et côté serveur ⁷

Compétences essentielles : ⁵lecture, ⁷capacité de raisonnement (résolution de problèmes, pensée critique), ⁹compétences numériques.

4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Bureau et fauteuil ergonomique
- La document d'aide sera fourni dans les ordinateurs des concurrents et des concurrentes. Les détails seront inclus dans le projet prédiffusé.

4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Ordinateur de bureau avec écran équipé du système d'exploitation Windows 10 exécutant :
 - XAMPP
 - Navigateur Web
 - Éditeurs d'images
 - GIMP
 - Adobe Photoshop
 - Éditeurs
 - Adobe Dreamweaver
 - Sublime
 - NotePad++
 - Visual Studio Code
 - Atom
 - Brackets
 - Microsoft Office
 - 7-zip
- Casque d'écoute, appareil MP3 ou cellulaire (qui doit rester en mode avion, connexion WiFi fermée)
- Une souris et un clavier (facultatif)

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.3 Tenue vestimentaire (fournie par les concurrents et les concurrentes)

- Tenue de travail décontractée

5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

5.1 Atelier sur la sécurité

Dès leur arrivée dans l'aire du concours, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. On s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. On pourrait demander à quiconque aura enfreint une règle

relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement de participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La présence à ce deuxième atelier n'aura aucune incidence sur le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) fournies par Skills/Compétences Canada

- S.O.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- S.O.

6. ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS	/100
Module A : Conception	50
Module B : Mise au point	50

7. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

7.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète aux Olympiades, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

7.2 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été distribué aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, les modifications ne peuvent dépasser 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

7.3 Égalité de notes

- Étape 1 : La personne ayant obtenu la plus haute note pour les critères d'évaluation « Mesures » sera déclarée la gagnante.
- Étape 2 : La personne ayant obtenu la plus haute note pour le module B sera déclarée la gagnante.
- Étape 3 : La personne ayant obtenu la plus haute note dans les aspects de mesure de la module B sera déclarée la gagnante.

7.4 Règlement du concours

Les règlements des concours aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies sont présentés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

8. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisme membre	Nom
Ontario	Dalibor Dvorski
Saskatchewan – Président	Jeff Boulton
Manitoba	Sean Taylor
Terre-Neuve-et-Labrador – Président adjoint	David Cantwell
Alberta	Matt Waggoner
Colombie-Britannique	Mohd Abdullah

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.